



Sauveteurs Secouristes du Travail

FORMATION INITIALE

SSTI – V2022

MODALITÉS

 14h – 2 jours
 4 à 10 personnes max.

- Présentiel
 Distanciel
 Mixte

PUBLICS

Toute personne désireuse de s'impliquer en tant qu'acteur de la prévention dans son entreprise

PRE-REQUIS

Aucun

DELAI D'ACCES

Toute l'année (dans les 3 mois après l'inscription)

INTERVENANT

Formateur SST habilité INRS et à jour

CONTACT

MSA Services MPS
 Service formation
 78 Voie du TOEC
 31 064 Toulouse Cedex 9
 05 61 10 40 09
 formation@msaservices-mps.fr
 Personne en situation de handicap, nous contacter.

OBJECTIFS

Dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention de la santé et de la sécurité au travail ;

- Apprendre au personnel à mettre en application les compétences acquises au service de la prévention et à intervenir efficacement face à une situation d'accident.

PROGRAMME

Accueil des stagiaires et présentation de la formation.

Être capable de situer le cadre juridique de son intervention et mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise :

- De situer le cadre juridique de son intervention ;
- De situer son rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise ;
- De contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention ;
- D'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/ les situation(s) dangereuse(s) repérée(s) ;

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail :

- De réaliser une protection adaptée ;
- D'examiner la (les) victime(s) avant et pour mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir ;
- De faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'éta- blissement ;
- De secourir la (les) victime(s) de manière appropriée ;

Les situations inhérentes aux risques spécifiques de l'entreprise. (Cette thématique est optionnelle, son développement nécessite un allongement de la durée de la formation).

POUR MAINTENIR LA VALIDITÉ DE CE CERTIFICAT, IL EST NÉCESSAIRE DE RÉALISER UN RECYCLAGE DANS UN DÉLAI MAXIMUM DE 2 ANS

METHODES PEDAGOGIQUES

- En amont de la formation, un questionnaire sera envoyé aux stagiaires pour recueillir les attentes et évaluer les connaissances et les compétences concernant la thématique de la formation.
- Les techniques pédagogiques impliqueront les participants en les amenant à réaliser les gestes et les conduites à tenir qu'ils auront à exercer sur le terrain.
- Divers matériels pédagogiques utilisés : moyens audiovisuels, objets divers (mannequins, téléphone, torchons, etc...).

SANCTION / VALIDATION

A l'issue de la formation, le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré sous réserve d'une évaluation favorable aux épreuves certificatives réalisées à partir d'un cas pratique.

Attestation de suivi de formation.